

Consultation ou communication de données cadastrales et délivrance d'extraits des documents cadastraux

L'administration du cadastre est seule habilitée à établir des extraits ou copies de documents cadastraux.

La délivrance de ces extraits ou copies s'effectue à l'intervention du directeur régional des mutations et expertises, moyennant paiement d'une redevance fixée par arrêté royal et majorée des frais d'envoi.

Sauf autorisation expresse de l'administration du cadastre, il est interdit de reproduire pareils extraits ou copies ou encore de les traiter selon un procédé informatique ou autre.

Les demandes d'extraits doivent être adressées audit directeur régional des mutations et expertises ayant le bien dans sa circonscription (voir adresses ci-après). Elles doivent être établies de préférence sur les formulaires de demande ad hoc que les bureaux du cadastre et les administrations communales tiennent à la disposition des intéressés.

Les extraits peuvent être obtenus contre paiement de redevances.

Des renseignements verbaux peuvent être obtenus (moyennant redevance) auprès :

- de la direction régionale du cadastre ;
- du contrôle du cadastre.

Les propriétaires et les locataires peuvent obtenir gratuitement la communication de certaines informations concernant les biens qu'ils possèdent ou dont ils sont locataires.

La délivrance d'extraits de documents d'expertise est réglée par la loi relative à la publicité de l'administration.

Directions régionales de l'ACED - Secteur Cadastre

- Anvers** Financiecentrum
Italiëlei 4, bus 10
2000 Antwerpen
Téléphone : 03/203.24.80
Fax : 03/203.24.78
E-mail : DirectieKadAntwerpen.akred@minfin.fed.be
- Brabant** Rue J. Stevens 7
1000 Bruxelles
Région Bruxelles capitale et wallonne :
Téléphone : 02/552.54.11
Fax : 02/552.54.00
Région flamande :
Téléphone : 02/552.54.50
Fax : 02/552.54.02
E-mail : DirectionCadBrabant.akred@minfin.fed.be
- Flandre
occidentale** Langerei 7
8000 Brugge
Téléphone : 050/44.26.11
Fax : 050/34.85.72
E-mail : DirectieKadWestVlaanderen.akred@minfin.fed.be
- Flandre
orientale** R.A.C. "Kouterpoort"
Savaanstraat 11, bus 7
9000 Gent
Téléphone : 09/266.22.36
Fax : 09/266.23.06
E-mail : DirectieKadOostVlaanderen.akred@minfin.fed.be

Hainaut Rue des Arbalestriers 25
7000 Mons
Téléphone : 065/37.12.11
Fax : 065/34.79.24
E-mail : DirectionCadHainaut.aced@minfin.fed.be

Liège Avenue Blonden 88
4000 Liège
Téléphone : 04/254.81.11
Fax : 04/254.81.00
E-mail : DirectionCadLiege.aced@minfin.fed.be

Limbourg Administratief Centrum
Voorstraat 43
3500 Hasselt
Téléphone : 011/21.22.32
Fax : 011/22.74.25
E-mail : DirectieKadLimburg.akred@minfin.fed.be

Luxemburg Centre Administratif
Place des Fusillés 10
6700 Arlon
Téléphone : 063/22.04.32
Fax : 063/22.20.25
E-mail : DirectionCadLuxembourg.aced@minfin.fed.be

Namur Rue Pépin 5
5000 Namur
Telefoon : 081/22.11.52
Fax : 081/22.81.81
E-mail : DirectionCadNamur.aced@minfin.fed.be